



CDC BIODIVERSITÉ



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 février 2025

La BEI et CDC Biodiversité signent un partenariat pour étudier le placement de crédits biodiversité.

- **La BEI réalisera une étude sur le marché volontaire de la biodiversité en France dans le cadre des placements de crédits émis par CDC Biodiversité**
- **La biodiversité a été intégrée dans la Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat**
- **Ce partenariat associe la solidité financière et la vision stratégique de la BEI à l'engagement innovant et opérationnel de CDC Biodiversité, précurseur du dispositif d'offre de compensation**

L'objectif de ce partenariat est que la BEI réalise une étude afin de collecter des données sur la profondeur supposée du marché volontaire de la biodiversité en France (et potentiellement dans d'autres pays de l'UE) dans le cadre de l'exercice de placement de crédits de biodiversité émis par CDC Biodiversité. Les conclusions alimenteront l'étude réalisée pour le compte du *Directorate-General for Environment* de la Commission européenne. Elles serviront à formuler des recommandations pour augmenter la demande sur le marché volontaire et proposer d'autres outils de monétisation s'il s'avère nécessaire d'agrandir le champ des instruments financiers au service de la biodiversité

CDC Biodiversité, filiale du Groupe Caisse des Dépôts met en œuvre des actions de long terme en faveur de la biodiversité en développant des solutions adaptées aux besoins des acteurs publics et privés. En tant qu'acteur pionnier des opérations de renaturation en France, CDC Biodiversité a créé en 2008 le 1^{er} site naturel de compensation (SNC) dans la plaine de Crau dans les Bouches-du-Rhône (13) afin d'y réhabiliter, sur le site de Cossure, un espace favorable à l'élevage ovin et à la biodiversité.

Les SNC uniquement destinés aux aménageurs publics et privés dans le cadre de la séquence Éviter réduire compenser (ERC) sont devenus depuis la loi Industrie verte d'octobre 2023 des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCR). Ils sont dans ce cadre désormais ouverts à l'action volontaire des acteurs économiques.

La biodiversité a été intégrée dans la Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat. Le sujet particulier du financement des opérations de renaturation est actuellement un segment de niche. Pour avoir un impact beaucoup plus important, les transactions et les instruments permettant de mettre à contribution les fonds privés, en plus des fonds publics, doivent être massifiés.

Depuis 2019, la Banque Européenne d'Investissement et CDC Biodiversité coopèrent sur la protection de la nature. La BEI a notamment accompagné financièrement CDC Biodiversité pour l'opération Cossure. Depuis, la coopération entre les deux institutions se renforce afin de soutenir les leviers d'actions en faveur de la biodiversité.

Ce partenariat associe la solidité financière et la vision stratégique de la BEI à l'engagement innovant et opérationnel de CDC Biodiversité, précurseur du dispositif d'offre de compensation et qui a également développé le Global Biodiversity Score, outil de mesure d'empreinte biodiversité des acteurs économiques, ainsi que le programme Nature 2050, afin d'adapter les territoires au changement climatique et faire face aux enjeux de la transition écologique.

« Comme elle l'a fait en 2008 avec les unités de compensation de Cossure, CDC Biodiversité s'engage dans la valorisation des crédits volontaires des premiers sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation. Grâce au partenariat avec la BEI, nous serons en mesure d'identifier et de comprendre les attentes des investisseurs du marché volontaire de la biodiversité, pour continuer d'accompagner des projets d'intérêt général et de mobiliser les moyens nécessaires aux objectifs de restauration écologique » **souligne Marianne Louradour, présidente de CDC Biodiversité.**

« Notre partenariat de long terme avec CDC Biodiversité est essentiel pour identifier les bonnes pratiques qui permettront de faire croître les montants investis sur le marché volontaire de la biodiversité. La biodiversité et le climat sont étroitement liés et, pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone, nous devons intégrer la biodiversité dans toutes les activités et attirer plus d'investisseurs privés », **explique Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI.**

Informations générales

À propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI) est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne détenue par ses 27 États membres. Elle finance des investissements qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'UE. Les projets de la BEI renforcent la compétitivité, stimulent l'innovation, favorisent le développement durable, renforcent la cohésion sociale et territoriale et soutiennent une transition juste et rapide vers la neutralité climatique.

À propos de CDC Biodiversité

CDC Biodiversité imagine et adapte des solutions économiques, écologiques et financières pour mettre en œuvre des actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité, dont elle peut assurer la gestion sur le long terme. Créée en 2008 par le groupe Caisse des Dépôts dont elle est une filiale privée, elle a pour mission de concilier biodiversité et développement économique au service de l'intérêt général. Son expertise lui permet de conseiller et de former à toutes les thématiques biodiversité. Son outil Global Biodiversity Score mesure l'empreinte biodiversité des entreprises, des institutions financières et depuis novembre 2024 des collectivités territoriales.

Contacts pour la presse

Groupe BEI : Christophe Alix, c.alix@bei.org, mobile : +33 6 11 81 30 99 / +352 43 79 84303
www.bei.org/press - Service de presse : presse@bei.org



CDC BIODIVERSITÉ : Isabelle Jullien – isabelle.jullien@cdc-biodiversite.fr – 06 86 14 93 15
www.cdc-biodiversite.fr - service presse communication@cdc-biodiversite.fr

